



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 26/07/2022

Service Paysages, Eau et Biodiversité
Pôle Biodiversité, Nature et Paysages
Affaire suivie par : Pauline BASCOLE
Tél : 06 96 21 82 41
Courriel : eee972@developpement-durable.gouv.fr

Version finale

Compte-rendu de réunion
Comité technique n°2 Martinique
Plan de Lutte contre l'Iguane Commun (PLIC)
22 juin 2022

Participants :

Julie Gresser / DEAL Martinique	Mathilde Brassy / Carbet des Sciences
Ariane Jamin / DEAL Martinique	Mike Delbois / Stage Master Nathalie Duporge
Bruno Lazzarini / DEAL Martinique	Nathalie Duporge / Prestataire privé
Pauline Bascole / DEAL Martinique	Fabrice Seguin-Cadiche / Traitement plus
Nicolas Paranthoen / ONF Guadeloupe	Ernet Kilo / Mairie de Rivière Pilote
Alexis Guilleux / ONF Martinique	Lindsay Vicenti / Ville de Saint Joseph
Kévin Urvoy / OFB Martinique	Morgane Vlierien / Ville de Saint Joseph
Melvin Beatrix / ONF Martinique	Gael Lamin / Ville de Saint Joseph
Francois Marguet / OFB Martinique	Leïla Vergnac / Ville de Fort-de-France
Rabian Rateau / OFB Martinique	Marie-Laure Breleur / Ville des Trois Ilets
Marcel Bourgade / PNRM	Meufle Jean-Tousant / Stagiaire aux Trois ilet
Aude KUBIK / DEAL Guadeloupe	Jimmy Limousin / Zoo de Martinique
Fabien Wirth / ONF Martinique	Maeva Lorentz / ONF Martinique

Personnes excusées :

Jean Bouilleau / OFB Martinique
Michel Breuil
Dominique Moutamalle / ONF Martinique
Jean-François Gina / Ville du Gros Morne
Fabrice Panzer / ONF Martinique

INTRODUCTION

Julie Gresser et Pauline Bascole accueillent les invités pour le second comité technique sur la lutte contre l'iguane commun (IC). Ce COTECH fait suite au 1^{er} COTECH qui s'était tenu le 25 mars 2021.

Julie Gresser accueille les invités et présente le déroulé de la réunion : présentation par Pauline Bascole avec intervention de certains participants puis temps d'échanges entre tous les participants pour une réflexion organisée.

PRÉSENTATION ET TEMPS D'ÉCHANGES

(voir le diaporama : Support COTECH IC 22.06.2022 VF)

1) Contexte du PLIC

Pauline Bascole présente le contexte du PLIC et ses axes directeurs : Communication et sensibilisation, connaissance, conservation avec notamment les actions de lutte et bilan des actions et évaluation de l'efficacité de lutte. Rappel des 3 objectifs du PLIC et de ses 13 actions.

Une carte est affichée afin de bien spécifier à tous les participants le zonage de la Martinique avec une partie Centre et Sud dite PLIC, animée par la DEAL et une partie Nord et Côte Atlantique dite PNA, animée par l'ONF.

2) Bilan des actions 2021 et 2022 (présentation + temps d'échanges)

Pauline Bascole reprend chaque action du PLIC qu'elle liste une à une pour rendre compte de leurs états d'avancements : terminée, en cours ou pas encore réalisée.

Julie Gresser intervient pour apporter quelques précisions sur certaines actions, notamment sur le volet historique.

Pour chaque action il est demandé aux participants s'ils ont des remarques sur les actions menées ou s'ils ont des actions similaires menées dans leur cadre professionnel.

Action A1 : Faire évoluer la convention de Carthagène pour la mettre en cohérence avec la problématique de l'iguane commun

Sur cette action, le ministère a argumenté qu'il était difficile de changer ce statut mondial pour les Antilles Françaises où l'espèce est exotique envahissante alors que c'est une espèce locale pour d'autres pays signataires. De plus la convention de Carthagène prévoit déjà des applications spécifiques pour les pays pour lesquels une espèce inscrite à la convention n'est pas locale. À ce titre Pauline Bascole explique que l'action A1 est considérée comme terminée depuis 2021.

Cette présentation n'apporte pas de remarque de la part des participants sur cette action.

Action A2 : Suivre l'application du règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes

Pauline Bascole explique que l'action A2 est terminée depuis 2020 et ce volet a été présenté lors du COTECH du 25 mars 2021.

Cette présentation n'apporte pas de remarque de la part des participants sur cette action.

Action A3 : Faire inscrire l'iguane commun sur la liste des espèces chassables

Pauline Bascole explique que l'action A3 est toujours en cours.

Elle rappelle que pour le moment l'IC n'est pas encore présent dans des zones ouvertes à la chasse (avec des baux de chasse). Une présentation sur la thématique de l'IC a été réalisée en CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) le 9 juin 2021 dans le cas où l'espèce deviendrait chassable.

Cette présentation n'apporte pas de remarque de la part des participants sur cette action.

Actions B1/B2 : Créer des réseaux pour assurer la surveillance et la lutte de l'iguane commun / Assurer des formations pour la surveillance et la lutte de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que les actions B1 et B2 sont en cours. Elle détaille le nombre de personnes formées, le nombre de formations, le matériel mis à disposition ainsi que les signalements reçus.

Julie Gresser rappelle qu'il existe également un numéro dédié aux signalements des iguanes communs ce qui explique le nombre de mails moins importants.

Julie Gresser demande aux participants s'ils sont d'accord d'intégrer la formation de capture et mise à mort de l'iguane commun au catalogue du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). L'ensemble des participants valident cette proposition, la prise de contact avec le CNFPT sera établie prochainement.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B3 : Organiser des opérations d'élimination de l'iguane commun sur les zones prioritaires

Pauline Bascole explique que l'action B3 est toujours en cours. Cette action de journées de lutte est menée par différents organismes : les communes sur signalements mais aussi le PNRM, l'ONF et les prestataires privés.

Nathalie Duporge présente les journées de lutte massive sur l'iguane commun en 2022 réalisées par les prestataires privés.

Les participants ont approuvé les remarques sur la difficulté d'attraper certains iguanes en hauteur et la nécessité de tester des captures à la tombée du jour. Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Pauline Bascole présente le graphique reprenant le nombre d'iguanes communs capturés et mis à mort en 2021.

Fabian Rateau pense qu'il est nécessaire de connaître le taux de croissance de la population afin de garder une population stable. Des études de connaissances permettraient de connaître le nombre d'individus à prélever pour s'approcher de cette population stable.

Marcel Bourgade rectifie le nombre d'iguanes communs attrapés par le PNRM ; 505 Iguanes communs et non pas 501 comme indiqué sur le graphique.

Nicolas Paranthoën suggère un graphique à triple lecture incluant les efforts de lutte, l'argent investi et le nombre d'iguanes capturés.

Pauline Bascole présente rapidement les retours d'expériences en termes de protocole de lutte, notamment de nuit en Guadeloupe.

Kévin Urvoy présente le protocole de tir sans capture préalable de l'iguane commun par les agents de l'OFB.

Un temps d'échanges a lieu entre les participants sur le protocole de tir et il y a une forte attente pour la mise en place effective de ce protocole.

Action B4 : Expérimenter une veille écologique au niveau des ports avec un chien de détection

Pauline Bascole explique que l'action B4 n'a pas encore été réalisée. Aucun acteur à la connaissance de la DEAL n'est positionné sur ce sujet. Il est demandé aux participants s'ils ont connaissance d'actions ou d'acteurs potentiels sur cette thématique.

Aucun participant n'a de retour à faire sur ce sujet à la DEAL.

Action B5 : Sensibiliser la population pour prévenir de l'arrivée de l'iguane communauté

Pauline Bascole explique que l'action B5 est toujours en cours.

Il est rappelé qu'un nouveau plan de communication a été mis en place avec un numéro unique qui renvoie vers les numéros dédiés en fonction des zones.

Il est précisé que les pages iguanes et EEE du site internet de la DEAL ont été mises à jour avec cette nouvelle information.

Le flyer validé en COTECH en 2021 a été imprimé en 10 000 exemplaires afin d'avoir un support lors des journées de lutte ou pour la caravane iguane sur la zone PLIC.

Un appel d'offre a été passé en août 2021 pour la réalisation de 10 semaines de l'iguane avec une intervention Grand Public de la DEAL le lundi soir, une journée milieu scolaire et une journée grand public avec le Carbet des sciences (qui a remporté le marché) et le reste du temps un accès à la caravane en libre service.

Mathilde Brassy présente cette action et précise les difficultés pour la réalisation de semaine notamment dans le contexte sanitaire. Le temps prévu pour les animations scolaires et grand public a été et sera entièrement réalisé d'ici octobre 2022, même si le format de la semaine n'a pas pu être retenu finalement. Mathilde Brassy indique qu'une programmation de la semaine de l'iguane est prévue dans la commune du Carbet le 16 juillet.

Lindsay Vicenti intervient pour affirmer qu'une semaine de l'iguane est prévue début septembre dans la commune de Saint Joseph.

Kilo Ernest de la commune de Rivière Pilote relance Mathilde Brassy pour reprogrammer une semaine de l'iguane dans sa commune.

Mathilde Brassy propose à Marie-Laure Breleur de la commune des Trois Îlets d'organiser une semaine de l'iguane prochainement.

Il y a une dynamique et une motivation des communes présentes pour la réalisation de cette sensibilisation, à mettre en place en fonction des salles disponibles et du contexte sanitaire.

Cette action sera relancée pour 2022-2023, dans un format de demi-journées pour scolaires et grand public pour plus de souplesse dans l'organisation.

Pauline Bascole précise que la réunion d'informations avec les vedettes tropicales qui font FDF à Trois îlets n'a toujours pas été réalisée.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B6 : Coopérer avec les différents acteurs de la Caraïbe pour éviter la colonisation de nouvelles îles depuis les territoires français

Pauline Bascole explique que l'action B6 est toujours en cours.

Une participation à l'Iguana Specialist Group est faite, des échanges réguliers avec la Guadeloupe mais aussi avec la Dominique.

Il est également prévu une réunion d'informations avec la compagnie Express des îles.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B7 : Encourager les opérations d'élimination de l'iguane sur les zones portuaires

Pauline Bascole explique que l'action B7 est toujours en cours.

Les abords de la zone portuaire de Fort de France fait l'objet de lutte régulière par les différents acteurs de la lutte. Des agents ont été formés à la marina du Marin et d'Etang Z'abricots.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action C1 : Évaluer l'efficacité des mesures de capture de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que l'action C1 est toujours en cours. Elle présente un graphique du nombre d'iguanes attrapés mais ce chiffre ne permet pas de juger de l'efficacité.

Julie Gresser apporte des compléments d'information sur la base de données partagée compatible SINP qui regroupe l'ensemble des captures en Martinique et en Guadeloupe.

Pauline Bascole précise qu'une étude a été lauréate de l'appel à projet du plan de relance lancé en juillet 2021 sur l'acquisition de connaissances sur l'IC. La société Aquasearch a remporté un projet qui consiste en une étude CMR par photo-identification pour évaluer l'efficacité de la lutte. Cette étude est présentée par Nathalie Duporge.

Fabian Rateau pense qu'il faudrait calculer le taux de mortalité et le taux de survie par classe d'âge.

Aude Kubik demande comment les différents comportements sont connus. Nathalie Duporge explique que ce sont des comportements observés sur le terrain comme indiqué sur un des graphiques (Cf diaporama).

Aude Kubik demande le coût total de cette étude. Julie Gresser explique que cette étude s'inscrit dans le cadre du plan de relance et que l'enveloppe totale de cette étude est d'environ 17 000 € TTC. Julie Gresser explique qu'un bilan financier est prévue en fin de présentation et qu'elle peut envoyer le détail du coût de chaque action par objectifs du PLIC.

François Marguet demande quel type d'appareils photos est utilisé pour cette étude. Nathalie Duporge explique que toutes les références seront indiquées dans le rapport final qui sera transmis à tous les participants du Cotech.

Julie Gresser demande aux participants si ça leur semble pertinent de continuer cette étude en 2023 pour voir les évolutions. L'ensemble des participants sont convaincus qu'il est pertinent de poursuivre cette étude afin d'améliorer la connaissance sur la tendance des populations des iguanes communs. Il est donc prévu de refaire une CMR par photo-identification en mars 2023 afin de faire une comparaison un an après le premier suivi.

Action C2 : Développer les connaissances sur l'iguane commun dans les Antilles françaises

Pauline Bascole explique que l'action C2 est toujours en cours.

Mike Delbois présente une étude qu'il a réalisée avec Nathalie Duporge et Ardops environnement sur les nids artificiels. Cette étude a été financée dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance lancé en juillet 2021.

Nicolas Paranthoen explique qu'en Guadeloupe ils ont un protocole de destruction des œufs dans les nids naturels via des concessionnaires qui détruisent les nids avec des mini-pelles.

Bruno Lazzarini demande si on connaît les sites de pontes et si nous avons des signalements de pontes par la population.

Marcel Bourgade intervient pour signaler qu'il connaît certaines zones où il y a des zones de pontes d'iguanes communs.

Nathalie Duporge explique que les nids actuels ne sont pas encore performants mais ont été pensés dans un souci de dupliquer les nids facilement pour les gestionnaires (technique + coût) en respectant les nids auparavant construits dans la bibliographie.

Ce travail est à étayer car les premiers résultats ne sont pas applicables en l'état.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants.

Pauline Bascole laisse la parole à Jimmy Limousin pour parler de l'hybride découvert en février 2022 à Fort de France, quartier Redoute, déposé et décédé au Zoo.

Jimmy Limousin explique que l'iguane a eu du mal à se nourrir pendant plusieurs jours, il a été placé au sein de l'enclos des iguanes communs. Cela a généré du stress et de la compétition entre les mâles. Ils ont dû le retirer de l'enclos pour le replacer en isolement où il est mort quelques jours plus tard. L'autopsie a révélé une nécrose au niveau des intestins. Des résultats génétiques ont été envoyés en laboratoire car pour certains, il s'agirait d'un *Iguana delicatissima*.

Plusieurs participants (notamment Fabian Rateau et Nathalie Duporge) expliquent les caractères physiques qui pour eux sont une preuve d'hybridation entre un *Iguana delicatissima* et un *Iguana iguana*.

Marcel Bourgade demande si des prélèvements génétiques ont été réalisés sur les populations de *Iguana delicatissima* dans le Nord de la Martinique (Massifs du morne Jacob, et massifs du Mont Conil

au nord de la Pelée); il ajoute que dans les années 1990 un *delicatissima* aurait été aperçu vers la route de Balata. Monsieur Bourgade expose trois hypothèses :

- Cet hybride « par atavisme » découvert à Redoute découle du brassage des introductions au Fort-Saint-Louis d'iguanes en provenance des Saintes, où il existe déjà un phénomène d'hybridation entre *Iguana iguana iguana*, *Iguana iguana rinolopha* et *Iguana delicatissima*.

- L'hybride découvert résulte d'un contact récent en Martinique de populations d'*Iguana iguana* se dispersant historiquement à partir du Fort-Saint-Louis, avec des populations d'*Iguana delicatissima* endémique qui seraient demeurées discrètes (inconnu des herpétologistes) dans la forêt au nord sur les hauteurs de fort de France.

- Cet hybride résulte d'une action anthropique, une personne aurait capturé un ou plusieurs individus *Iguana delicatissima* au nord de la Martinique ou sur l'îlet Chancel et les aurait transportés et relâchés à Redoute.

Nicolas Paranthoen et Fabian Rateau expliquent les études génétiques qui ont été effectuées jusqu'à présent sur les *Iguana delicatissima* du Nord et indiquent que les résultats ne sont pas encore disponibles. Nicolas Paranthoen précise qu'une synthèse des données génétiques existantes est en cours au sein de l'équipe du PNA pour avoir une information claire sur cette thématique.

Julie Gresser explique que de nouvelles analyses génétiques seront effectuées avec des échantillons des deux hybrides car un second hybride a été trouvé à Redoute, le lendemain du premier.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants.

Action C3 : Développer les connaissances sanitaires sur l'iguane commun dans les Antilles françaises

Julie Gresser demande aux participants s'ils ont eu des retours sur le projet de détection de bactéries lancé en 2021 par l'ANSES car la DEAL n'a jamais été recontactée.

Fabian Rateau répond que des prélèvements ont été effectués sur des chèvres aux Saintes (Guadeloupe) et ont révélés la présence de la bactérie *Burkholderia pseudomallei*.

Les autres participants n'ont pas d'autres informations à partager concernant cette étude.

Autres actions envisagées : Valorisation des iguanes en filière viande/cuire

Julie Gresser explique qu'il n'y a pas eu d'avancée à ce niveau car aucune filière cuir n'existe en Martinique et que nous attendons toujours des réponses de la DAAF pour exploiter la filière viande. Mathilde Brassy insiste sur le fait que la population comprend très bien la régulation lorsqu'elle est expliquée mais que la population comprend difficilement par contre la régulation des IC sans valorisation derrière. Ce sujet a donc une forte importance.

Bilan financier

Le bilan financier est présenté en COTECH. Hors temps bénévoles et hors temps des communes et du PNRM, le coût du PLIC est d'environ 120 000€ TTC.

Le plan de relance a permis d'avoir accès à 50 000€ TTC pour de la connaissance, cependant au vu des projets déposés, seuls 36 500€ ont pu être dépensés.

La lutte avec les prestataires privés a coûté 24 000€ TTC, un budget similaire pour l'ONF (temps TFT mig bio) et le PNRM et les communes n'ont pas d'évaluation financière pour cette action.

Pour la sensibilisation, c'est un budget de 20 000€ qui a été dépensé.

Enfin, le PLIC est animé par un mi-temps VSC de la DEAL.

Appel à projet sur la gestion des EEE

Le MTE a lancé un appel à projet sur la gestion des EEE. Cet appel à projets est à destination des acteurs publics et privés engagés dans des démarches de gestion de populations d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire national, en métropole et outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte) : gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de l'environnement, syndicats d'usagers, collectivités territoriales, fédérations d'usagers de la nature, entreprises, opérateurs de l'État.

Le règlement de cet appel à projet est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-lappel-projets-sur-gestion-despeces-exotiques-envahissantes>

Suites à donner

Avant de conclure la réunion, Julie GRESSER demande si les participants ont d'autres informations à partager ou des idées d'actions pour la suite sur les différentes thématiques : conservation, connaissance, sensibilisation. Aucun participant ne se manifeste.

Les suites ont été données au fur et à mesure de la réunion avec :

- tester la lutte IC de nuit ,
- mettre en place le protocole de tir de l'OFB dès que c'est opérationnel,
- relancer des actions de lutte pour une mise en place de mi-octobre à janvier (avant que les femelles pondent),
- continuer sur la problématique de gestion des nids,
- fournir à l'ONF les résultats des analyses génétiques des deux hybrides pour compléter le rapport de synthèse en cours de l'ONF sur la thématique de la génétique,
- faire inscrire la formation PLIC dans le catalogue du CNFPT pour les agents techniques des communes et la police municipale,
- continuer le travail de sensibilisation avec la caravane pour les scolaires et le grand public,
- faire une CMR de photo-identification en mars 2023, pour évaluer la population au bout d'un an.

CONCLUSION

Julie Gresser remercie les membres pour leur participation et conclue le comité technique.

Pauline Bascole remercie les participants et indique l'envoi du compte-rendu de la réunion et le diaporama d'ici quelques jours.

Bilan global du COTECH :

Ce deuxième comité technique a permis de faire un bilan sur les actions mises en place dans le cadre du PLIC, de recueillir les avis et retours d'expériences des membres et d'orienter les prochaines actions à effectuer.

Au vu de toutes les remarques, il semble que la priorité est à donner aux actions d'amélioration de connaissances de l'espèce, aux actions de lutte et à la communication autour de la problématique.